



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement  
et du Fonds des Nations Unies  
pour la population**

Distr. générale  
3 août 2006  
Français  
Original : anglais

---

**Deuxième session ordinaire de 2006**

11-13 septembre, New York

Point 11 de l'ordre du jour provisoire

**FNUAP – Programmes de pays et questions connexes**

**Fonds des Nations Unies pour la population**

**Assistance aux gouvernements des pays anglophones  
et néerlandophones des Caraïbes**

Assistance proposée :	18 millions de dollars, dont 6 millions à prélever sur le budget ordinaire et 12 millions provenant de modalités de cofinancement ou d'autres ressources, y compris des ressources ordinaires
Période du programme :	Cinq ans (2007-2011)
Cycle de l'assistance :	Quatrième
Catégorie sur la base de la décision 2005/13 :	B : Belize, Guyana, Jamaïque, Suriname, Trinité-et-Tobago C : Sainte-Lucie O : Anguilla, Antigua-et-Barbuda, Antilles néerlandaises, Aruba, Bahamas, Barbade, Bermudes, Dominique, Grenade, îles Caïmanes, îles Turques et Caïques, îles Vierges britanniques, Montserrat, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines



## Assistance proposée par domaines essentiels d'activité du programme

(En millions de dollars des États-Unis)

	<i>Ressources ordinaires</i>	<i>Autres ressources</i>	<b>Total</b>
Santé de la procréation	3,0	7	10,0
Stratégies de population et de développement	1,5	5	6,5
Égalité des sexes	1,0	–	1,0
Coordination du programme et assistance	0,5	–	0,5
<b>Total</b>	<b>6,0</b>	<b>12</b>	<b>18,0</b>

### I. Analyse de situation

1. Malgré des niveaux de développement relativement élevés, les pays anglophones et néerlandophones des Caraïbes sont aux prises avec l'inégalité, l'exclusion sociale, le chômage et la montée de la violence. Le chômage et la pauvreté contribuent à la criminalité, surtout chez les jeunes.

2. La région comporte des pays pauvres très endettés, de même que des pays classés comme à revenu intermédiaire ou élevé. En tant que petits États insulaires en développement, les pays de la région sont caractérisés par de petits marchés, des économies axées sur les ressources humaines, des limites d'échelle, un fort endettement intérieur et extérieur, la vulnérabilité aux chocs économiques, une concentration asymétrique de la richesse et des niveaux décroissants d'aide publique au développement. Le processus d'intégration et l'avènement récent du marché et de l'économie uniques de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) constituent des occasions de s'attaquer à ces problèmes.

3. Bien que les taux de pauvreté aient diminué dans la plupart des pays, la part de la consommation des personnes vivant dans la pauvreté ne s'est pas améliorée au cours des 20 dernières années. La pauvreté est largement concentrée dans les ménages dirigés par des femmes. Il est indispensable d'améliorer la collecte, l'analyse et l'utilisation de données pour réduire les inégalités, favoriser la croissance économique et mieux cibler les politiques sociales. À voir les tendances actuelles, il est peu probable que la région des Caraïbes atteigne les objectifs du Millénaire pour le développement en matière de réduction de la pauvreté et de santé.

4. La plupart des pays des Caraïbes ont atteint une étape avancée de leur transition démographique. Dans certains pays, le VIH/sida et la violence ont une incidence croissante sur les taux de mortalité. Le vieillissement de la population, son impact sur les systèmes de protection sociale et la situation des personnes âgées deviennent des priorités.

5. Les Caraïbes ont le taux d'émigration vers les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques le plus élevé du monde, ce qui retentit sur les perspectives de développement de la région. Les données du Fonds monétaire international révèlent que la Grenade, le Guyana, la Jamaïque et Saint-Kitts-et-Nevis ont perdu entre 85 et 90 % de leurs habitants les plus qualifiés et plus de 30 % de leur main-d'œuvre globale entre 1965 et 2000. Cette perte de capital

humain n'a pas été compensée par des envois de fonds des travailleurs émigrés et aucune politique ne s'attaque au problème.

6. La région des Caraïbes a le deuxième taux de prévalence du VIH au monde, après l'Afrique subsaharienne. Les taux de prévalence chez les adultes varient de 1 % à la Barbade, en Jamaïque et au Suriname à 2 % aux Bahamas, au Belize, au Guyana et à la Trinité-et-Tobago. Parmi les jeunes de 15 à 19 ans, les filles sont de trois à six fois plus susceptibles de contracter le VIH que les garçons. Les politiques insuffisantes, la coordination intersectorielle limitée, les stratégies de prévention lacunaires et l'accès limité aux traitements antirétroviraux, de même que le déséquilibre entre les sexes, la stigmatisation et la discrimination sont autant de facteurs qui alimentent l'épidémie.

7. Selon la Banque mondiale, l'âge de l'initiation sexuelle dans les Caraïbes est parmi les plus bas au monde hors de l'Afrique. Selon l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), pour la moitié des jeunes environ, les premières relations sexuelles sont subies sous la contrainte – viol, inceste ou abus sexuels. Néanmoins, les taux de fécondité des adolescentes ont diminué dans la plupart des pays des Caraïbes. Au Belize, ce taux se situe à 95 naissances vivantes par 1 000 jeunes femmes de 15 à 19 ans, ce qui représente une diminution de 30 % depuis 1991. Pour la plupart des pays, les données sur l'utilisation des moyens de contraception sont incomplètes et désuètes.

8. L'inégalité entre les sexes se traduit par une incidence plus élevée de la pauvreté et de l'infection au VIH chez les femmes. En matière d'éducation, les garçons réussissent moins bien que les filles. Le phénomène de l'abandon des études scolaires chez les garçons a atteint des proportions considérables dans la plupart des pays des Caraïbes. Néanmoins, les conditions du marché du travail et les salaires sont plus favorables aux hommes.

## II. Coopération passée et enseignements tirés

9. Le Fonds des Nations Unies pour la population a commencé à apporter une assistance aux pays anglophones et néerlandophones des Caraïbes en 1969. Pour le programme de pays en cours (2002-2006), les crédits prévus sont de 4 millions de dollars à prélever sur le budget ordinaire et de 6 millions provenant d'autres ressources. Au début de 2006, le FNUAP avait mobilisé 4,6 millions de dollars, provenant principalement de l'Union européenne et du Fonds de l'OPEP pour le développement international.

10. Le programme a permis de regrouper des interventions dans les domaines de la santé procréative et sexuelle des adolescents et de la population et du développement. Le FNUAP a contribué à élaborer des cadres de politique régionale et des prises de position sur des questions telles que la santé procréative et sexuelle et les personnes handicapées; il a également aidé à associer les objectifs de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) à la mise en œuvre, au suivi et à l'information sur les objectifs du Millénaire pour le développement. Le programme a également permis la mise en place de centres consacrés à la santé et au bien-être des adolescents dans certains pays, ce qui a favorisé des interventions mieux ciblées en matière de prévention du VIH, de santé des adolescents et de développement. Il a eu une incidence sur les politiques concernant l'égalité des sexes, le vieillissement et les migrations, et a permis de

fournir une aide technique pour le traitement des données du cycle de recensements de 2000. Le FNUAP a également appuyé, en collaboration avec la CARICOM, le lancement des activités préparatoires du cycle de recensements de 2010.

11. Le renforcement des capacités, par le biais d'attachés de liaison, est un des succès du programme. Ces attachés ont fourni un appui direct aux pays et ont aidé à améliorer l'exécution du programme au Belize, au Guyana, à Sainte-Lucie et au Suriname.

12. Les progrès institutionnels réalisés dans les domaines de la santé sexuelle et procréative des adolescents, notamment en ce qui concerne le VIH/sida, doivent être renforcés et traduits en changements sociaux au moyen d'interventions stratégiques soutenues et de politiques bien définies. Il y a aussi le problème du manque de données de qualité, indispensables pour l'élaboration des politiques et des programmes. Avec le marché et l'économie uniques de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), les pays devraient chercher plus activement à améliorer la qualité des données et utiliser l'information de manière plus systématique dans l'élaboration des politiques. Un troisième défi consiste à sensibiliser les donateurs aux problèmes de développement dans les Caraïbes. Il faut des ressources humaines, techniques et financières pour renforcer les capacités et l'autonomie dans des secteurs de développement critiques.

13. Le principal enseignement tiré est la nécessité de forger des partenariats avec des homologues régionaux et nationaux. S'il importe que les interventions soient ciblées sur le plan géographique, il importe tout autant de mettre en œuvre simultanément des approches et des partenariats nationaux et infrarégionaux. Dans les petits États insulaires en développement, c'est souvent au niveau régional qu'on peut le mieux renforcer les capacités.

### **III. Programme proposé**

14. Le plan de financement pluriannuel du FNUAP, le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, les objectifs du Millénaire pour le développement, plusieurs bilans communs de pays et plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement pour la Barbade et l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECS), le Belize, le Guyana, la Jamaïque, le Suriname et la Trinité-et-Tobago ont servi de bases au processus de programmation et de cadre du programme proposé. Ce dernier est aligné sur le cycle de programmation harmonisé de l'équipe de pays des Nations Unies de la Jamaïque (2007-2011).

15. Le programme a pour objectif de contribuer à la réduction de la pauvreté et au développement humain en aidant les pays à intégrer aux politiques, stratégies et plans de développement les droits de l'homme, notamment les droits en matière de procréation et ceux relatifs à l'égalité sociale et à l'égalité entre les sexes. Les stratégies du programme tendront à : a) concentrer les initiatives dans les pays prioritaires tout en répondant aux besoins des autres îles, y compris les pays non indépendants; b) promouvoir les partenariats avec les institutions régionales et infrarégionales, plus particulièrement la CARICOM, l'Organisation des États des Caraïbes orientales et les organisations non gouvernementales; c) renforcer les capacités d'exécution des programmes et de mobilisation aux niveaux national et infrarégional, en mettant l'accent sur la conception et la mise en œuvre de

politiques; et d) promouvoir la coopération Sud-Sud en faisant appel aux compétences techniques et professionnelles existant dans la région, afin de réduire l'érosion de la population et les migrations.

16. Le programme prévoit une stratégie visant à mobiliser les volontés politiques et à susciter l'appui de la population à l'égard du programme. Cette stratégie fera fond sur l'engagement des gouvernements à mettre en œuvre le programme de la CIPD et à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Elle permettra de suivre de près l'évolution de l'environnement afin d'adapter les interventions en fonction du contexte changeant de leur mise en œuvre. Le programme servira aussi à promouvoir des partenariats avec les organisations de la société civile.

17. Les interventions du programme seront centrées sur trois résultats : la promotion de l'accès universel aux soins et aux services de santé sexuelle et procréative; la prise en compte des problèmes de la population, de l'égalité des sexes, et de la santé sexuelle et procréative dans les cadres de développement et les programmes de réduction de la pauvreté (aux niveaux régional et national); et la promotion des droits de l'homme et de l'égalité des sexes.

#### *Composante santé procréative*

18. Le résultat visé par cette composante est de contribuer à l'exercice accru des droits en matière de procréation et d'égalité entre les sexes en aidant les pays à réaliser l'accès universel à des services et soins de santé sexuelle et procréative complets et de grande qualité, surtout pour les groupes les plus vulnérables. Les interventions viseront aussi à favoriser la participation des hommes et à donner plus d'autonomie aux jeunes, aux hommes et aux femmes. Trois produits permettront d'atteindre ce résultat.

19. *Produit 1 : Un accès amélioré à des services de santé sexuelle et procréative complets et adaptés à chacun des sexes, notamment en matière de prévention du VIH/sida, de maternité sans risque et de produits de santé procréative, dans le contexte d'une réforme du secteur de la santé et avec une attention particulière aux populations vulnérables. L'accent sera mis sur le renforcement des capacités en matière de sécurité de l'approvisionnement en produits de santé procréative et la distribution de préservatifs.*

20. *Produit 2 : L'amélioration de la santé et du développement de la santé et du bien-être des adolescents et des jeunes, recherchée au moyen d'un soutien à l'intégration de la santé sexuelle et procréative, de la prévention du VIH et des droits en matière de procréation dans les systèmes éducatifs et les initiatives d'éducation informelle (formation professionnelle, formation à la santé et à la vie familiale, loisirs, programmes visant à favoriser l'esprit d'initiative et de participation, prévention de la violence, particulièrement les programmes destinés aux jeunes non scolarisés).*

21. *Produit 3 : Une volonté et des capacités nationales renforcées de remédier à la stigmatisation et à l'exclusion faisant obstacle à un accès universel des groupes vulnérables à la prévention, au traitement et à la prise en charge du VIH/sida, grâce à la mobilisation de parlementaires, d'institutions de défense des droits de l'homme et de la société civile, y compris les organisations religieuses en renforcement des moyens dont ils disposent.*

*Composante population et développement*

22. Le résultat visé par cette composante est la prise en compte des questions de population, de santé sexuelle et procréative et d'égalité des sexes dans les cadres de développement et les stratégies de réduction de la pauvreté aux niveaux régional et national. On poursuivra ce résultat par la réalisation de trois produits.

23. *Produit 1 : Volonté et capacité accrues des institutions de collecter, de gérer et d'exploiter des données et de réaliser des analyses démographiques, sociales et sexospécifiques en vue de l'élaboration et de la planification des politiques, notamment pour ce qui a trait aux migrations, à l'exode des cerveaux, en vue d'études sociales et économiques (y compris les enquêtes sur la santé des mères, des enfants et des ménages), et de la planification et de la réalisation du cycle de recensements de la population de 2010.*

24. *Produit 2 : Adoption par un plus grand nombre de pays de cadres conceptuels et politiques intégrant les questions de population, d'égalité entre les sexes et de santé procréative dans les stratégies nationales de réduction de la pauvreté et les plans et stratégies sectoriels et garantissant que l'élaboration des politiques et la prise de décisions aux niveaux national et infrarégional seront fidèles au Programme d'action de la CIPD.*

25. *Produit 3 : Existence d'une capacité régionale permettant de compléter l'action des pays face aux limites d'échelle et de ressources humaines et d'appuyer le développement des capacités grâce à l'assistance technique et à la coopération Sud-Sud.*

*Composante égalité des sexes*

26. Le résultat visé par cette composante est de contribuer au changement social en promouvant la parité et l'égalité entre les sexes en renforçant aux niveaux national et régional les moyens dont disposent pour cela les gouvernements, les institutions et la société civile. L'obtention de ce résultat passera par la réalisation des produits suivants.

27. *Produit 1 : Une compréhension améliorée des liens entre relations entre les sexes, pauvreté, masculinité, autonomisation des femmes, violence sexiste et santé sexuelle et procréative, avec une attention particulière au VIH/sida, le but étant d'influencer la conception des politiques nationales et l'exécution des programmes.*

28. *Produit 2 : Des liens de réseau plus étroits et plus efficaces entre les services gouvernementaux et les entités de la société civile s'occupant des femmes, notamment pour ce qui est de la promotion d'objectifs communs dans le contexte du plan régional de la CARICOM pour l'égalité entre les sexes, et du suivi et de la mise en œuvre du Programme d'action de la CIPD et des objectifs du Millénaire pour le développement.*

29. *Produit 3 : L'exploitation, pour la mobilisation et la conception de politiques d'égalité entre les sexes, des éléments issus d'essais de méthodes, de modèles et d'expériences innovants concrétisant l'approche sexospécifique.*

#### **IV. Gestion, suivi et évaluation du programme**

30. Conformément aux plans-cadres correspondants des Nations Unies pour l'aide au développement, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et ses interlocuteurs gouvernementaux mettront au point des programmes précis assortis de matrices de résultats et de ressources pour les pays prioritaires (Belize, Guyana, Jamaïque, Sainte-Lucie, Suriname et Trinité-et-Tobago). Le Fonds continuera de consulter le groupe de conseillers à la jeunesse et mettra en place un groupe d'experts chargé de fournir conseils et orientations stratégiques en matière d'élaboration des programmes. Des membres du personnel du FNUAP et leurs homologues aux niveaux infrarégional et national examineront chaque année le programme de pays. Le FNUAP participera aux examens annuels et à mi-parcours du PNUAD.

31. L'exécution nationale – y compris l'exécution par des organes intergouvernementaux infrarégionaux – sera le mode privilégié d'exécution du programme. Le bureau renforcera sa collaboration avec les organisations non gouvernementales et communautaires en tirant parti de leur avantage comparatif respectif. L'équipe d'appui aux pays du FNUAP en poste à Mexico et des consultants fourniront l'assistance technique voulue.

32. L'équipe du bureau du FNUAP pour les pays anglophones et néerlandophones des Caraïbes est composée d'un représentant, d'un représentant adjoint, d'un représentant assistant, d'un directeur des opérations, d'un administrateur de programme national et de personnel administratif, conformément à la structure approuvée pour les bureaux de pays du FNUAP. Pour étoffer la mise en œuvre du programme, le FNUAP réservera des fonds pour le personnel de projet recruté sur le plan national, un directeur de l'informatique à temps partiel et d'autres membres du personnel d'appui, y compris des membres détachés dans d'autres pays.

## Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour les pays anglophones et néerlandophones des Caraïbes

<i>Composante</i>	<i>Résultats du programme de pays et indicateurs de résultat, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Produits, indicateurs de l'exécution des produits, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Partenaires</i>	<i>Montant indicatif des ressources par composante</i>
<b>Résultat visé par le PNUAD</b> : résultats du PNUAD ayant trait à la promotion des droits de l'homme et à la réduction des inégalités (Guyana); réduction de la mortalité maternelle et du VIH/sida (Belize); amélioration globale de la santé de la population (Jamaïque)				
Santé procréative	<p><b>Résultat visé :</b></p> <p>Favoriser l'exercice accru des droits en matière de procréation et d'égalité entre les sexes en aidant les pays à réaliser l'accès universel à des services et soins de santé sexuelle et procréative complets et de grande qualité, surtout pour les groupes les plus vulnérables</p> <p><b>Indicateurs de résultat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Réduction des besoins non comblés en matière de planification familiale</li> <li>Réduction du taux de mortalité maternelle</li> <li>Réduction de l'incidence du VIH chez les jeunes de 15 à 24 ans et réduction de la différence entre les sexes en ce qui concerne sa prévalence chez les jeunes de 15 à 19 ans</li> </ul>	<p><b>Produit 1 :</b></p> <p>Un accès amélioré à des services de santé sexuelle et procréative complets et adaptés à chacun des sexes, notamment en matière de prévention du VIH/sida, de maternité sans risques et de produits de santé procréative, dans le contexte d'une réforme du secteur de la santé et avec une attention particulière aux populations vulnérables</p> <p><b>Indicateur de l'exécution :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Pourcentage des points de service qui offrent des services complets et des informations en matière de santé sexuelle et procréative, particulièrement à l'intention des jeunes, des adolescents et des groupes vulnérables</li> </ul> <p><b>Produit 2 :</b></p> <p>L'amélioration de la santé et du développement de la santé et du bien-être des adolescents et des jeunes, recherchée au moyen d'un soutien à l'intégration de la santé sexuelle et procréative, de la prévention du VIH et des droits en matière de procréation dans les systèmes éducatifs et les initiatives d'éducation informelle (formation professionnelle, formation à la santé et à la vie familiale, loisirs, programmes visant à favoriser l'esprit d'initiative et de participation, prévention de la violence, particulièrement les programmes destinés aux jeunes non scolarisés)</p> <p><b>Indicateur de l'exécution :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de politiques et de programmes (nationaux et régionaux) visant les jeunes et intégrant la santé sexuelle et procréative, notamment la prévention du VIH/sida, et l'égalité entre les sexes</li> </ul>	<p>Ministères de la santé, de la jeunesse, de l'éducation et des sports dans les pays prioritaires;</p> <p>Bureaux responsables de l'égalité entre les sexes; programmes nationaux sur le sida</p> <p>CARICOM et OECO</p> <p>UNICEF, Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA); OPS/OMS; Fonds international de développement agricole (FIDA)</p>	<p>10 millions de dollars :</p> <p>3 millions provenant des ressources ordinaires et 7 millions des autres ressources</p>



<i>Composante</i>	<i>Résultats du programme de pays et indicateurs de résultat, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Produits, indicateurs de l'exécution des produits, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Partenaires</i>	<i>Montant indicatif des ressources par composante</i>
		<p><b>Produit 3 :</b></p> <p>Une volonté et des capacités nationales renforcées de remédier à la stigmatisation et à l'exclusion faisant obstacle à un accès universel des groupes vulnérables à la prévention, au traitement et à la prise en charge du VIH/sida, grâce à la mobilisation de parlementaires, d'institutions de défense des droits de l'homme et de la société civile, y compris les organisations religieuses, et au renforcement des moyens dont ils disposent</p> <p><b>Indicateur de l'exécution :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Action législative et sensibilisation accrue et révision de la législation ou mise en œuvre des politiques assurant la conformité aux normes internationales en matière de droits de l'homme</li> </ul>	Organisations nationales affiliées à la Fédération internationale pour la planification familiale; réseaux antillais de personnes atteintes du VIH/sida et de groupes vulnérables; organisations de la société civile et organisations religieuses	

**Résultat visé par le PNUAD :** résultats du PNUAD en matière de réduction de la pauvreté (Belize, Jamaïque) et de gouvernance (Guyana)

Population et développement	<p><b>Résultat :</b></p> <p>Prise en compte des questions de population, de santé sexuelle et procréative et d'égalité des sexes dans les cadres de développement régionaux et nationaux ainsi que dans les stratégies de réduction de la pauvreté</p> <p><b>Indicateurs de résultat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de politiques, plans et stratégies, nationaux et régionaux, qui tiennent compte, pour la réduction de la pauvreté, des questions de population, de santé procréative et de l'égalité des sexes</li> <li>Disponibilité d'ensembles de données sexospécifiques et de grande qualité en vue de l'élaboration de politiques et du suivi des plans et stratégies nationaux de réduction de la pauvreté et de développement</li> </ul>	<p><b>Produit 1 :</b></p> <p>Volonté et capacité accrues des institutions de collecter, de gérer et d'exploiter des données et de réaliser des analyses démographiques, sociales et sexospécifiques en vue de l'élaboration et de la planification des politiques, notamment pour ce qui a trait aux migrations, à l'exode des cerveaux, en vue d'études sociales et économiques (y compris les enquêtes sur la santé des mères, des enfants et des ménages) et de la planification et de la réalisation du cycle de recensements de la population de 2010</p> <p><b>Indicateur de l'exécution :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'ensembles de données sociales et démographiques de qualité, axés sur les politiques, et produits à intervalles réguliers, et réalisation du recensement</li> </ul> <p><b>Produit 2 :</b></p> <p>Adoption par un plus grand nombre de pays de cadres conceptuels et politiques intégrant les questions de population, d'égalité entre les sexes et de santé procréative dans les stratégies nationales de réduction de la pauvreté et les plans et stratégie sectoriels et garantissant que l'élaboration des politiques et la prise de décisions aux niveaux régional et infrarégional seront fidèles au Programme d'action de la CIPD</p> <p><b>Indicateur de l'exécution :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de pays qui prennent en compte les problèmes de population, d'égalité des sexes, et de santé sexuelle et procréative dans les stratégies de réduction de la pauvreté</li> </ul>	Ministères responsables de la planification et du développement dans les pays prioritaires; bureaux de la statistique; CARICOM et OECO; Banque interaméricaine de développement; Banque mondiale; PNUD  Division de statistique de l'ONU; Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC); Université des Antilles	6,5 millions de dollars : 1,5 million provenant des ressources ordinaires et 5 millions des autres ressources
-----------------------------	---	---	--	---

Composante	Résultats du programme de pays et indicateurs de résultat, niveaux de référence et niveaux cibles	Produits, indicateurs de l'exécution des produits, niveaux de référence et niveaux cibles	Partenaires	Montant indicatif des ressources par composante
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation par au moins deux pays de modèles démographiques dans les stratégies de réduction de la pauvreté et les plans de développement nationaux</li> </ul> <p><b>Produit 3 :</b></p> <p>Existence d'une capacité régionale permettant de compléter l'action des pays face aux limites d'échelle et de ressources humaines et d'appuyer le développement des capacités grâce à l'assistance technique et à la coopération Sud-Sud</p> <p><b>Indicateur de l'exécution :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'experts régionaux disponibles, grâce à la base de données régionale de CARICOM, pour fournir un soutien régional en matière de population</li> </ul>		
<b>Résultat visé par le PNUAD :</b> résultats du PNUAD concernant l'autonomisation des personnes et le renforcement des droits de l'homme (Guyana); réduction de la pauvreté (Belize, Jamaïque); réduction du VIH/sida (Belize); paix, sécurité et justice (Jamaïque)				
Égalité des sexes	<p><b>Résultat :</b></p> <p>Contribuer au changement social en promouvant la parité et l'égalité entre les sexes par des formations administrées aux niveaux national et régional auprès des gouvernements, des institutions et de la société civile</p> <p><b>Indicateur de résultat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Promotion, par les institutions infrarégionales, les organismes publics et les partenariats de la société civile de l'égalité des sexes et des droits en matière de procréation</li> </ul>	<p><b>Produit 1 :</b></p> <p>Compréhension améliorée des liens entre relations entre les sexes, pauvreté, masculinité, autonomisation des femmes, violence sexiste et santé sexuelle et procréative, avec une attention particulière au VIH/sida, le but étant d'influencer la conception des politiques nationales et l'exécution des programmes</p> <p><b>Indicateur de l'exécution :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Prise en compte des inégalités entre les sexes dans les politiques et les programmes nationaux en matière de santé sexuelle et procréative et de sida</li> </ul> <p><b>Produit 2 :</b></p> <p>Liens de réseau plus étroits et plus efficaces entre les services gouvernementaux et les entités de la société civile s'occupant des femmes, notamment pour ce qui est de la promotion d'objectifs communs dans le contexte du plan régional de la CARICOM pour l'égalité entre les sexes, et du suivi et de la mise en œuvre du Programme d'action de la CIPD et des objectifs du Millénaire pour le développement</p> <p><b>Indicateur de l'exécution :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Prise en compte des objectifs de la CIPD lors de l'analyse des objectifs du Millénaire pour le développement, de l'établissement des rapports et de l'élaboration des plans de développement nationaux</li> </ul>	<p>CARICOM et OECO; bureaux responsables de l'égalité entre les sexes; parlementaires; programmes et comités nationaux de lutte contre le sida; organisations de la société civile</p>	<p>1 million de dollars provenant des ressources ordinaires</p>

<i>Composante</i>	<i>Résultats du programme de pays et indicateurs de résultat, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Produits, indicateurs de l'exécution des produits, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Partenaires</i>	<i>Montant indicatif des ressources par composante</i>
		<p><b>Produit 3 :</b> Exploitation, pour la mobilisation et la conception de politiques entre les sexes, des éléments issus d'essais de méthodes, de modèles et d'expériences innovants concrétisant l'approche sexospécifique</p> <p><b>Indicateur de l'exécution :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Essais pilotes, systématisation et diffusion des modèles et des méthodes innovants en vue de leur transposition et de leur élargissement</li> </ul>	<p>UNICEF; ONUSIDA; Fonds de développement des Nations Unies pour la femme; CEPALC; FIDA</p>	<p>Total pour la coordination et l'assistance au programme : 0,5 million provenant des ressources ordinaires</p>